



Recruter via Twitter et Facebook est à la portée de tous avec BuroRH

Doit-on attendre que toutes les très grandes entreprises se mettent à recruter via Twitter et Facebook pour que les autres, les PME et TPE, éprouvent la nécessité et l'intérêt d'y être aussi ? Parce que Recrutae pense que plus vite les nouvelles technologies peuvent être mises à la portée de tous plus vite leurs utilisateurs peuvent en récolter des bénéfices, publier ses offres d'emploi sur Twitter et Facebook est inclus au service BuroRH depuis un trimestre.

31 mars 2010 – BuroRH® de Recrutae®, le 1^{er} système 100% web de gestion des offres et candidatures et de création de jobboard personnel (rubrique carrières/jobcorner) annonce officiellement sa fonctionnalité de recrutement en temps réel sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook.

Diffusion des annonces sur Twitter et Facebook

« *Aujourd'hui un recruteur utilisant BuroRH et évoluant dans les secteurs des technologies, de l'informatique et d'Internet peut obtenir 8 à 12 % de son audience « emploi » via Twitter.* » conclut Sophie-Antoine Dautremant après ces 1ers mois d'expérience.

Mais avec la couverture médiatique récente du phénomène « réseau social et microblogging » de plus en plus de candidats en quête de nouveaux moyens de communication avec les recruteurs affluent, s'inscrivent et commencent à participer plus activement.

Avec ou sans compte !

Toutes les annonces postées via BuroRH sont reprises et diffusées sur les sites de la société Recrutae et sur ses comptes Facebook et Twitter mais là où cela devient plus intéressant et valorisant pour le recruteur c'est lorsque celui-ci dispose de son propre compte Facebook ou Twitter. En effet BuroRH va alors lui simplifier la diffusion d'annonces et le faire bénéficier de son audience pour accroître sa propre communauté.

C'est simplement en saisissant ses identifiants dans son espace BuroRH, qu'automatiquement toutes les annonces qu'un recruteur poste ainsi que tous les articles qu'il publie sur son blog vont pouvoir être présentés sur son compte Facebook ou Twitter.

Un accompagnement des recruteurs, souvent indispensable pour les PME PMI

Il est louable qu'une société de taille moyenne veuille se mettre au recrutement via les réseaux sociaux mais recruter dans sa communauté sous-entend que celle-ci existe déjà. Or de nombreux recruteurs de petites et moyennes entreprises n'ont pas encore pris le temps de développer leur communauté sur Facebook et Twitter. C'est là que le réseau Recrutae intervient. Avec une expérience et une présence sur les réseaux sociaux datant de plusieurs mois (application de CV sur Facebook depuis fin 2007, sur Twitter depuis 2008, intégration de CV LinkedIn en 2009), des comptes sur Twitter suivis par plusieurs centaines d'abonnés, les offres des recruteurs utilisant BuroRH bénéficient d'un relais important pour que leurs annonces soient vues, consultées et que leur communauté personnelle puisse se développer (<http://twitter.com/recrutae/comptes-recrutae-twitter>).

A propos de BuroRH

Solution (Saas - Software as a Service) disponible en espagnol et en anglais sous le nom HRtable, BuroRH propose en 1 seul point tous les outils utiles au recrutement en ligne (gestion de CVthèque, multidiffusion d'annonces, application iPhone, blog RH, site RH personnel et API pour intégration, flux RSS, calendrier, statistiques...etc...) dans le seul but de rendre l'expérience plus facile, efficace, rationalisée et optimisée. Tarifs: BuroRH propose 4 formules d'abonnement économiques, de type forfaits illimités, pouvant ramener le coût d'un annonce bien en deçà des coûts moyens habituels, une formule au résultat et une formule d'essai appelée Liberty.

A propos de Recrutae : (<http://www.recrutae.com>)

Recrutae est une société française 100% web fournissant des services de recrutement en ligne pour recruteurs et candidats. Créée en 2003, Recrutae a lancé plusieurs applications et site Internet connus et appréciés par leur audience, comme des applications web construites sur Django, des applications sur Facebook et pour l'iPhone et des services via Twitter (<http://www.burorh.com/blog/2010/03/10/tous-les-recruteurs-peuvent-twitter-leurs-offres/>).